

Je propose donc que la mesure subisse la troisième lecture vendredi.

L'honorable M. Macdonald: Honorables sénateurs, cela ne répond pas à la proposition d'après laquelle il y aurait lieu de déferer la mesure au comité de la banque et du commerce. Il me semble qu'il faudrait régler d'abord cette question. Même s'il y a des postes à l'égard desquels j'aimerais obtenir de plus amples explications, je dois dire que depuis les quatre ans que je suis au Sénat, jamais on n'a déferé une loi de finances provisoires à un comité quelconque. C'est parce que l'examen approfondi article par article d'une telle mesure prendrait beaucoup plus de temps que les quelques jours à notre disposition. On peut à peine dans un espace de temps aussi bref examiner à fond un seul poste d'un ministère quelconque. Je ne crois pas qu'il nous soit possible d'étudier ce budget de cette façon. A mon avis, il serait préférable de confier l'étude des prévisions budgétaires,—et je parle de toutes les prévisions budgétaires,—à un comité de la Chambre qui pourrait les examiner à loisir au lieu d'en charger un comité qui ne pourrait y consacrer qu'une matinée. Nous ne pourrions pas obtenir beaucoup de renseignements en si peu de temps. J'estime donc qu'il vaut mieux nous en tenir à l'avis du leader du Gouvernement et faire subir au bill la troisième lecture dès demain. Cela nous permettrait d'étudier le budget dans l'entre-temps et de demander d'autres explications demain.

J'ajoute que, sauf erreur, le budget principal des dépenses a été étudié par le comité permanent des finances à la dernière session.

L'honorable M. Golding: Pas à la dernière session.

L'honorable M. Macdonald: Néanmoins, c'est arrivé de temps à autre. Le comité des finances a les qualités voulues pour étudier le budget principal. Je répète qu'il est plus pratique d'inscrire cette mesure au *Feuilleton* afin qu'elle subisse la troisième lecture demain.

L'honorable M. Vien: Honorables sénateurs, je ne m'oppose pas à ce que le bill subisse la troisième lecture demain comme le propose le chef de l'opposition (l'honorable M. Macdonald). D'ici là nous pouvons étudier le budget.

L'honorable M. Lambert: Puis-je demander au leader (l'honorable M. Haig) s'il veut bien nous assurer que le bill à l'étude est bien celui dont a parlé le ministre des Finances dans l'autre Chambre, ainsi qu'en fait foi la page 11 du *hansard* de la Chambre des

communes en date du 15 octobre? Ai-je raison de présumer que la mesure actuellement à l'étude traite du budget supplémentaire des dépenses n° 2 et vise le poste compris dans la définition? Si l'honorable leader était en mesure de nous dire que le bill à l'étude est bien celui qui vise le budget supplémentaire des dépenses n° 2, nous serions en meilleure posture demain d'en discuter la teneur. Actuellement, j'ignore de quel budget il s'agit.

L'honorable M. Reid: Le leader du Gouvernement (l'honorable M. Haig) pourrait-il me dire s'il nous apportera quelques éclaircissements au sujet du poste 759, lorsque le projet de loi sera présenté demain pour subir la troisième lecture? C'est là quelque chose de nouveau, et l'on nous demande d'adopter une mesure sur laquelle, apparemment, aucun de nous n'est renseigné. Ce poste 759 m'intéresse particulièrement.

L'honorable M. Macdonald: Me serait-il permis d'ajouter un mot? Le sénateur d'Ottawa (l'honorable M. Lambert) a demandé ce que renfermait ce projet de loi. Si je ne m'abuse, il s'agit d'une loi de subsides provisoire relative à tous les budgets de dépenses déposés jusqu'à présent, c'est-à-dire le budget principal des dépenses, les crédits supplémentaires, les budgets supplémentaires n° 1 et n° 2. Si mes collègues veulent bien jeter un coup d'œil sur le projet de loi, ils constateront qu'à l'article 2...

L'honorable M. Horner: Honorables sénateurs, je pose la question de Règlement. De quoi discutons-nous à l'heure actuelle? Sauf erreur, le projet de loi a subi la deuxième lecture, par conséquent le présent débat enfreint le Règlement.

L'honorable M. Macdonald: Oui, si je n'avais demandé au Sénat de me permettre d'ajouter un mot et je croyais avoir obtenu le consentement unanime.

Son Honneur le Président: C'est ce que j'avais cru comprendre également.

L'honorable M. Macdonald: On constatera qu'à l'article 2 il est question du budget principal. A l'article 5, il s'agit du budget supplémentaire; à l'article 6 du budget supplémentaire n° 1 et à l'article 8, du budget supplémentaire n° 2. Il paraît donc clair que le projet de loi à l'étude est une loi des subsides se rapportant à tous les budgets de dépenses présentés à la Chambre.

(La motion de l'honorable M. Haig est adoptée et il est ordonné que le projet de loi soit inscrit au *Feuilleton* afin de franchir l'étape de la troisième lecture demain.)